

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	FOCH PICHAT	Numéro	108U7
Adresse du site	48, avenue Foch	Hauteur	R+9 (34.15m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts -BT 0-120-280° présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/05/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	14/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	14/02/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 5°, 152°, et 264°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G : 5° < 5V/m - 152° < 4V/m - 264° < 4V/m 5G : 5° < 2V/m - 152° < 2V/m - 264° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33.80m		

Incidences visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 5°, 152° et 264° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

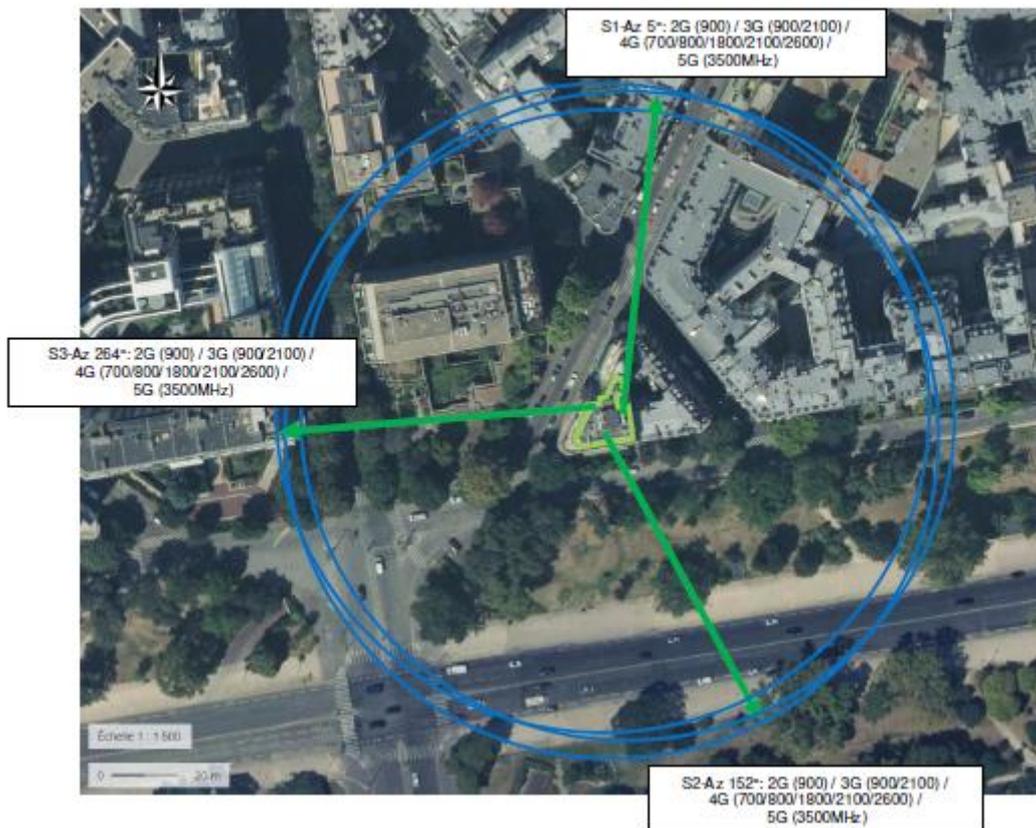
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

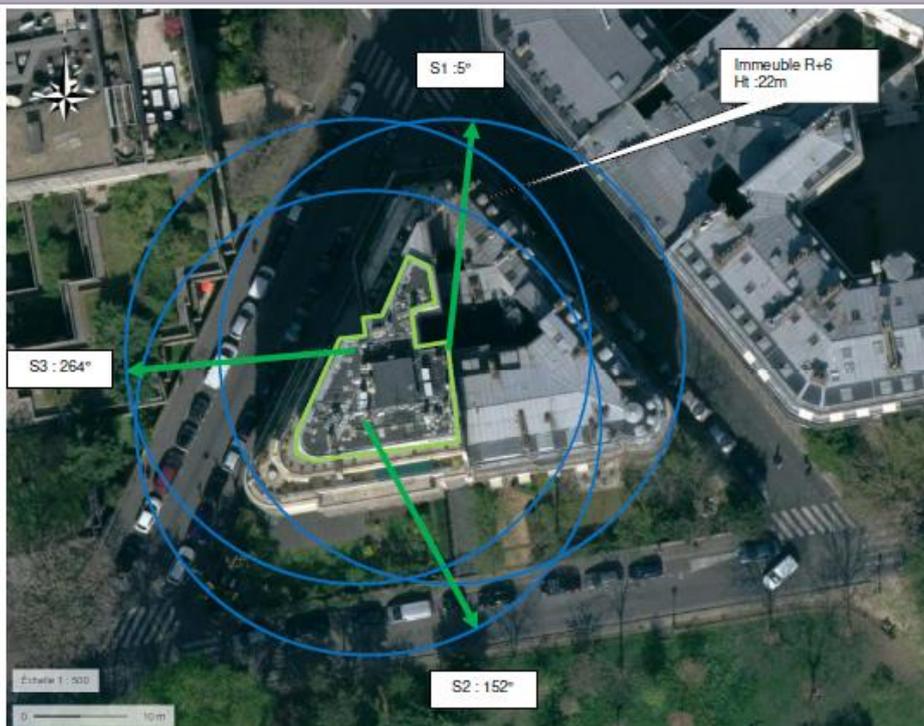
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



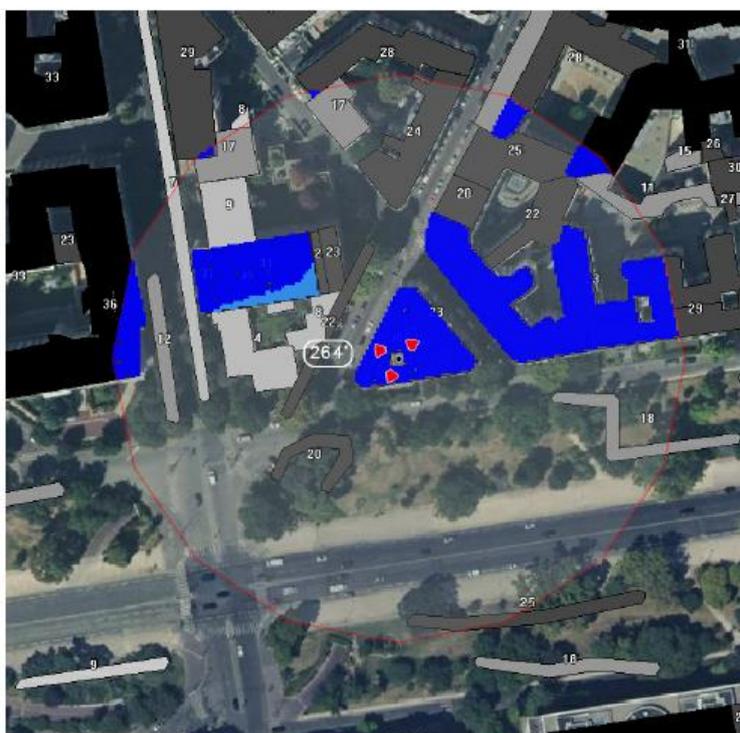
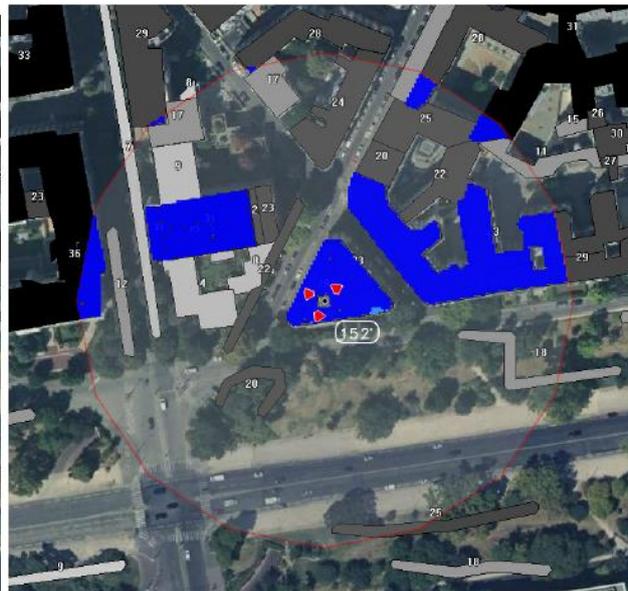
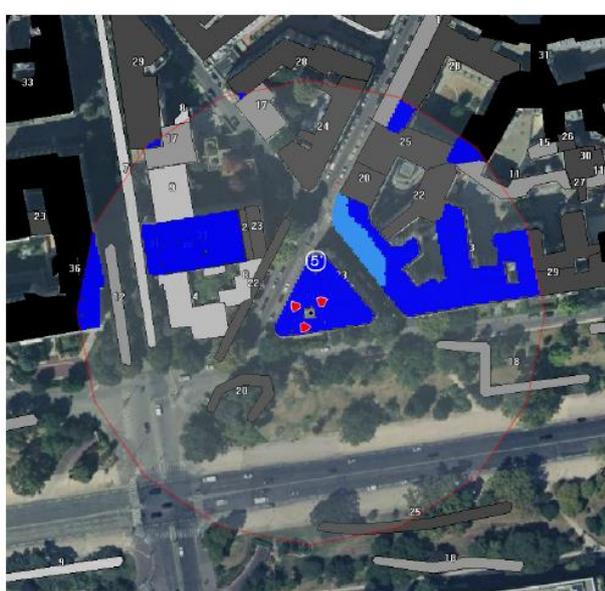
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 5°	Azimut 152°	Azimut 264°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 3 et 4	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	25.50	25.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

	Azimut 5°	Azimut 152°	Azimut 264°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	25.50	25.50



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 5° :



Azimut 152° :



Azimut 264° :

